

9^e assemblée ordinaire du conseil d'administration,
mardi le 28 novembre 2023, 19 h

au Centre de Loisirs Saint-Mathieu
1000, rue de Bar-le-Duc

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M. Nicolas Gagnon	Président
M. Jean-François Ross	Vice-président
M ^{me} Maude Cossette-Bergeron	Trésorière
M. Carol Létourneau	Secrétaire
M ^{me} Suzie Beaulieu	Administratrice
M ^{me} Marie-Pier Girouard	Administratrice
M. Kévin Breault	Administrateur

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district électoral de Pointe-Sainte-Foy
M. David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en interaction citoyenne
M. Marc des Rivières	Directeur du Bureau du transport et de la mobilité intelligente

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

- M. Luc Pesant Administrateur
- M^{me} Kathleen Breault Secrétaire de soutien

Participation citoyenne : Dix-huit citoyen-nes étaient présent-e-s.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Nicolas Gagnon ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Nicolas Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour. Il demande aux membres s'il y a des sujets à modifier ou à ajouter, mais rien n'est mentionné.

RÉSOLUTION CQP-23-CA-45

Sur proposition de M^{me} Suzie Beaulieu, appuyée par M^{me} Maude Cossette-Bergeron, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal du 26 septembre 2023	19 h 03
4. Questions et commentaires du public (1 ^{ère} période)	19 h 07
5. Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 20
6. Suivi des dossiers	19 h 40
• Table de concertation vélo	
7. Questions et commentaires du public (2 ^e période)	20 h 00
8. Fonctionnement	20 h 10
• Trésorerie	
• Correspondance	
9. Divers	20 h 45
10. Levée de l'assemblée	20 h 50

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 24 octobre 2023

M. Nicolas Gagnon demande au Conseil s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal d'octobre 2023. Aucune modification n'est mentionnée.

RÉSOLUTION CQP-23-CA-46

M. Jean-François Ross propose l'adoption et M^{me} Suzie Beaulieu appuie.

Adoptée à l'unanimité

4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (1ÈRE PÉRIODE)

Suite à l'intrusion accidentelle d'un véhicule automobile sur la propriété d'une garderie du quartier le 22 octobre dernier à 12h19, plusieurs citoyens se sont déplacés pour manifester leurs inquiétudes à propos de la sécurité routière des citoyens et particulièrement des jeunes. Ils se questionnent à propos des pratiques de la Ville et comptent faire valoir leurs points de vue. Le Directeur du Transport et de la Mobilité intelligente, monsieur Marc des Rivières, se présente avec un important document détaillant avec illustrations les pratiques reconnues que la Ville de Québec applique en la matière.

Voici donc notre compte rendu sommaire de la présentation professionnelle, soignée, fort documentée et soucieuse de répondre aux craintes des citoyens, présentation livrée par le Directeur du Transport et de la Mobilité intelligente de la Ville de Québec.

M. Marc des Rivières effectue une présentation portant sur la sécurité routière sur l'avenue Duchesneau. Il indique qu'à chaque fois qu'une collision avec décès ou blessures graves survient, ce qui n'est fort heureusement pas le cas ici, le Bureau de sécurité routière conduit une réflexion sur les pratiques de la Ville et les circonstances particulières de l'incident. Il rappelle à ce propos que la Ville applique rigoureusement les conclusions et normes relatives à la sécurité routière, bien que le risque zéro n'existe pas.

Il indique que l'installation de blocs de béton qui ont été disposés en bordure du terrain par le propriétaire ne permet pas de protéger les personnes et les édifices. Il expose à ce propos quelques considérations, notamment les masses variées des véhicules (automobile, VUS, camion, autobus, machinerie lourde), la configuration des lieux, la nature inconnue des sols dans lesquels devraient être ancrés d'éventuels dispositifs de protection afin d'éviter qu'ils ne deviennent eux-mêmes des projectiles en cas de collision.

De tels travaux doivent être préparés et signés par un ingénieur, qui devient responsable de son concept. Lorsqu'il s'agit de travaux sur un lieu privé, la Ville accompagne les propriétaires, mais la responsabilité leur incombe.

Il précise que pour les cheminements scolaires de 115 écoles primaires de son territoire, la Ville a déboursé 50M\$ en 5 ans. Les travaux ont été planifiés suivant cet échéancier et à terme, l'ensemble des cheminements scolaires auront été sécurisés.

En ce qui concerne la circulation automobile dans le secteur, plusieurs intrants majeurs sont à considérer. Tout en accordant une attention particulière au secteur de l'école Saint-Mathieu, la planification d'un réseau structurant et les développements à venir à Place des Quatre-Bourgeois doivent être considérés dans nos analyses. Dans l'intervalle, il a été demandé que le secteur fasse l'objet d'une surveillance accrue.

Une administratrice du Conseil de quartier indique que le Conseil procédera prochainement à la distribution d'affiches concernant la sécurité routière autour de secteurs jugés problématiques.

Des citoyens indiquent souhaiter que des mesures soient rapidement prises. Le Bureau du transport et de la mobilité intelligente réitère sa disponibilité à accompagner le propriétaire dans ses démarches.

Le président du Conseil de quartier encourage les citoyens présents dans leurs démarches en les invitant à revenir faire état des développements auprès du Conseil.

Une dame demande si des moyens palliatifs sont prévus pour le secteur scolaire en attendant l'exécution des travaux. M. des Rivières indique que ce sera une surveillance plus intensive et que des recommandations entreront en vigueur sous peu.

Un citoyen exprime le souhait d'une protection accrue de la part de la Ville et de pressions accrues sur la garderie touchée par l'incident de novembre dernier ainsi que sur tous les propriétaires privés. M. des Rivières est toujours prêt à faire pression sur les propriétaires en concertation avec les parents. Notre président invite les participants à faire leurs démarches auprès du Conseil de quartier.

Une dame exprime sa confiance affectée par le manque de diligence de la Ville parce qu'un communiqué qu'elle attendait de sa part ne lui était pas parvenu. M. Weiser, notre conseiller municipal lui fait part des circonstances particulières qui se sont pointées.

Fin du compte rendu

Un citoyen remarquablement dynamique et impliqué dans le quartier Sainte-Geneviève demande au Conseil s'il ne pourrait pas trouver des moyens plus performants pour que la population embarque dans la corvée d'approvisionnement de denrées et de vêtements de la Société-Saint-Vincent-de-Paul à l'occasion de la Guignolée. Il suggère entre autres d'utiliser sur Facebook le compte des Voisins du quartier Sainte-Geneviève. Madame Maude Cossette-Bergeron lui signale qu'elle a déjà transmis un avis sur Facebook.

5. PÉRIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Anne Corriveau fait part d'un total de 33 subventions à 24 organismes du Plateau pour du soutien financier, notamment la FADOC Sainte-Geneviève, Loisirs

ressources de Québec et Solidarité Sainte-Ursule comme soutien au fonctionnement, la Société historique de Sainte-Foy – soutien visibilité, la Popote roulante pour l’an 2. Elle invite la population au vernissage d’Animart du Mouvement artistique de Cap-Rouge à l’occasion de son 40^e anniversaire jeudi le 30 novembre à Place des 4-Bourgeois. Il y a aussi le Marché de Noël vivant du Cercle des fermières de Notre-Dame-de-Foy le 3 décembre. Elle félicite les Fermières de Ste-Geneviève pour le succès de leur Salon de Noël. Elle rappelle le Marché du Noël Allemand. La patinoire de Place d’Youville ouvrira le 14 décembre. La collecte des feuilles est terminée. Elle invite les citoyens à faire le 311 si des difficultés particulières comme vécue récemment se pointent avec le déneigement et rappelle que le prochain conseil d’arrondissement aura lieu le 11 décembre.

M. David Weiser fait part de la tenue du Noël du Marché de Place 4-Bourgeois à l’Espace citoyen offert par Trudel Alliance, lieu dont la fréquentation est remarquable. Il y sera tenu avec animation le Petit Marché du vivre ensemble les 16 et 17 décembre. Le 1^{er} décembre il y aura aussi la tenue d’un Café solidaire au centre de Place des 4-Bourgeois mentionne qu’il y aura plusieurs événements d’Halloween dans le quartier et revient sur le succès du salon des organismes communautaires.

M^{me} Anne Corriveau fait part d’autres événements d’Halloween dans le quartier. Elle ajoute que le réaménagement de la Place de l’Hôtel-de-Ville est terminé. Ensuite, elle mentionne que l’organisme les Amis du boisé Nelson fera une marche ce samedi. Elle revient ensuite sur la formation sur l’urbanisme et invite les membres du conseil de quartier à y participer. Elle termine en mentionnant ne pas avoir assez d’information pour nous parler de certains enjeux de sécurité et qu’elle reviendra donc sur ce sujet.

6. SUIVI DES DOSSIERS

Reporté

7. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (2^e PÉRIODE)

On apprécie l’invitation transmise aux citoyens d’assister à une présentation du Directeur du Bureau du transport et de la mobilité intelligente de la Ville de Québec. On constate la conciliation à faire entre des développements comme celui de pistes cyclables et le financement de la sécurité routière.

Un citoyen exprime le malaise pour les parents devant la nécessité d’accepter que le risque zéro ne puisse être assuré.

Un sondage est prévu à propos du réseau cyclable.

Notre président souligne que la fin de semaine des 16 et 17 décembre risque d’être très animée.

8. FONCTIONNEMENT

8.1 Trésorerie

M^{me} Maude Cossette-Bergeron mentionne que le compte est à 4524\$. On prévoit le versement pour un frais fixe de 39,95\$ le 31 décembre.

8.2 Correspondance et information

Notre collègue, M. Kévin Breault, expose qu'il a constaté qu'un compte fantôme joue à intervenir dans le nôtre. Il décrit aussi un problème sérieux de sécurité autour de l'Épicerie Quatre-Bourgeois à l'intersection du boulevard des Quatre-Bourgeois et de l'Avenue de Mézy. Il suggère au propriétaire de référer à notre Conseil pour un appui à sa recherche de solutions et de faire appel au 311 de la Ville.

9. DIVERS

Il n'y a pas d'intervention.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée. Il est 20 h 20.

Procès-verbal rédigé par M. Carol Létourneau et révisé par M. Nicolas Gagnon.

M. Nicolas Gagnon, président

M. Carol Létourneau, secrétaire